



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC DE FIGURY

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, QUE :

Le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2021 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil au 10, avenue Michaud, le 14 février 2022 à 19h30.

Donné à Saint-Marc de Figury, ce trente-unième jour de janvier deux mille vingt-deux.

Martine Lachaine
Directrice générale
et greffière-trésorière par intérim

Je soussignée résidant à Saint-Marc-de-Figury certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant une copie, aux deux endroits désignés par le conseil entre 8h30 et 16h00, ce trente-unième jour de janvier deux mille vingt-deux et en le publiant sur le site internet de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce trente-unième jour de janvier deux mille vingt-deux.

Martine Lachaine
Directrice générale
et greffière-trésorière par intérim